

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES) RÉGIME DU RÉEL NORMAL-MINI RÉEL

N° 3310-CA3 MODÈLE OBLIGATOIRE (art.287 du CGI)

@internet-DGFiP

PÉRIODE DE DÉCLARATION	Ne pas utiliser cette déclaration pour une autre période
Jours et heures de réception	
Adresse du service	
où cette déclaration doit	
être déposée	
au plus tard le	
Identification du destinataire	
Adresse de l'établissement (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)	
(qualid celle-ci est differente de l'adresse du destinatalle)	
Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'	
SIE Numéro de dossier Clé Période CDI Code service	Régime
Numéro de TVA intracommunautaire (ne concerne pas les DOM)	
N° d'identification de l'établissement (SIRET)	
La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable le	pasées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de vo	de consellatat en de consecuent de la TVA
ATTENTION : Ce cadre est réservé aux entreprises relevant de la DGE qui ont opté pour le régime au niveau du groupe (art. 1693 ter du CGI), celles-ci doivent cocher impérativement la case ci-coi	
Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant	
MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT (voir notice 3310 NOT)	"), veuillez cocher la case a droite
PAIEMENT, DATE, SIGNATURE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	V
Date : Signature : Somme : Date :	Pénalités
N° PEC	Taux 5 % 9005
Téléphone :	Taux % 9006
Case à cocher N° d'opératio	n
Paiement par virement bancaire : • Si vous payez par chèque : utilisez un chèque	barré ; l'établir impérativement
Paiement par imputation*: a l'ordre du TRÉSOR PUBLIC. • Si vous payez par virement(s), précisez-en le	nombre
*(joindre l'imprimé N°3516 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts).	Date de réception
CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE	
2014 01 51677 PO - Juillet 2014 - 1443	
- 1	
677 P	
<u>6</u> 5	
2014	
1 L 1 L	
Z 0	
Z Z	
181	
M B R	
9 8 1 1	
1 84.	
Vous pouvez déclarer et payer votre TVA par transfert de fichier ou par interne Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.impo	t à l'exclusion des entrenrises étrangères
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site <u>www.impo</u>	



A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES										
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.) OPÉRATIONS NON IMPOSABLES										
01	Ventes, prestations de services	0979		04	Exportations hors	UE		0032		
02	Autres opérations imposables	0981		05	Autres opérations non imposables			0033		
2A	Achats de prestations de	0044			•					
	services intracommunautaires (article 283-2 du Code général des impôts)	0044		06	Livraisons intracor					
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage :)	0031		6A	Livraisons d'électric chaleur ou de froid		0029			
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030		07	Achats en franchise		0037			
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France	0040		7A	Ventes de biens ou réalisées par un ass (article 283-1 du C	sujetti no	n établi en France	0043		
3C	(article 283-1 du Code général des impôts) Régularisations (Important : cf. notice).	0036		7B	Régularisations	ns (Important : cf. notice)				
	DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER	0000		10	r rogarar roatron r	(rtant ron notice).	0000		
	TVA BRUTE						Base hors	taxe	Taxe due	
	Opérations réalisées en France métropo	olitaine								
80	Taux normal 20 %					0207				
09	Taux réduit 5,5 %					0105				
9 B	Taux réduit 10 %					0151				
	Opérations réalisées dans les DOM									
10	Taux normal 8,5 %					0201				
11	Taux réduit 2,1 %					0100				
12										
	Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)									
13	Ancien taux					0900				
14	Opérations imposables à un taux particuli	er (déco	ompte effectué sur anne	xe 33	310 A)	0950				
15	TVA antérieurement déduite à reverser							0600		
La ligne 11 ne concerne que les DOM. 16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15).							(lignes 08 à 15)			
	Les autres opérations relevant d de 2,1 % continuent d'être décla sur l'annexe 3310 A.			17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaire			racommunautaires	0035		
	Sui i aimexe 3310 A.			18	Dont TVA sur opération	ons à dest	ination de Monaco	0038		
TVA DÉDUCTIBLE										
10	Diagona annotiti annotado increado ilimatica a							0700		
19	Biens constituant des immobilisations							0703		
20	Autres biens et services							0702		
21	Autre TVA à déduire. (dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice]))	0059		
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de	la préc	édente déclaration					8001		
							Į.			
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire			23	Total TVA dédu	ctible (I	ignes 19 à 22).			
	applicable pour la période s'il est différent de 100 %		%	24	assuiettis disposa	nt d'un é	tablissement	0700		
					stable dans les DO (articles 295-1-5° et 295	5 A du cod	e général des impôts)	0709		
CF	ÉDIT				TAXE À PAYER					
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16)	0705		28	TVA nette due (li	gne 16	– ligne 23)			
26	Remboursement demandé			29	Taxes assimilées	s calcul	Ses sur			
	sur formulaire nº 3519 joint	8002		30	annexe nº 3310 A			9979		
AA	AA Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G				congés		9989			
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26	3000		31	Sommes à ajoute congés			9999		
	- ligne AA) (Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)	8003		AB	Total à payer actête de groupe s récapitulative 33 (lignes 28 + 29 –	ur la dé 10-CA3	claration G	9991		
	Attention! Une situation de TVA cré dispense pas du paiement des taxes a			32	Total à payer (ligr (N'oubliez pas de joi	nes 28 + 2 ndre le règ	29 - 30 + 31 - AB) element correspondant	,		